

A l'ordre du jour :

- Présentation et approbation de la deuxième modification de programme du Contrat de Quartier Durable
- Divers

Liste des présences :

M. Jef Van Damme, Echevin des Travaux Publics ;
Mme Juana Bastos, chef de projet du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » ;
M. Thibault Ector, coordinateur communication et participation du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » ;
M. Fabian Stevenne, Urban.brussels
Mme Ingrid Depraetere, Ket&co
Mme Deborah Bohyn, ABEF
Mme Vicky van Bellingen, Brede School Molenbeek
M. Gaspard Schmitt, La Rue
M. Tanguy Neve, Sport2be
Mme Françoise Gilain, habitante
M. Naghib Hamdani, habitant

Présentation et approbation de la 2^{ème} modification de programme

Jef van Damme remercie les participants et explique que l'objet de cette Commission de Quartier extraordinaire est la présentation et l'approbation d'une nouvelle modification de programme du CQD « Autour du Parc de l'Ouest ».

Une première modification avait été présentée lors de la dernière Commission de Quartier en septembre, qui comprenait des modifications budgétaires et certaines nouvelles opérations socio-économiques.

Juana Bastos explique que cette modification ne porte que sur des modifications budgétaires des opérations « briques », c'est-à-dire pour les projets de nouvelles infrastructures (par exemple l'opération 1.1 Centre de Quartier Ouest) ou de réaménagement de l'espace public (par exemple les opérations visant à réaménager l'espace Decock).

Il n'y a pas donc pas de nouvelles opérations qui sont créées ou des projets qui sont abandonnées.

Les changements budgétaires sont principalement liés à l'avancement des différents projets et donc à la précision des coûts liés à ceux-ci. Lors de l'élaboration du programme du Contrat de Quartier Durable, les budgets de chaque projet sont calculés sur base d'estimations. Au fur et à mesure de l'avancement des projets, nous connaissons de plus en plus précisément les dépenses à engager et nous pouvons donc affiner les budgets pour être au plus proche de la réalité des coûts des opérations.

Quelques exemples :

- L'estimation de l'acquisition pour le bâtiment qui accueillera le centre de jeunesse (Opération 1.2 – Rue Jean Baptiste Decock 86-88) était de 550.000 €. La Commune, après la procédure d'expropriation, a finalement acquis le bâtiment pour un montant de 600.000 € (montant du tableau budgétaire de la modification 2).
- Le montant des honoraires pour l'opération « 1.1 Centre de quartier Ouest » était estimé à 609.233 € d'euros. Vu les changements dans le projet et le coût plus important au m², le montant estimé a été précisé à 649.465,08 €
- Pour l'opération 2.4 « Parc Etangs Noirs et son activation », le coût réel de la dépollution du terrain est bien moindre qu'estimé. Le Contrat de Quartier Durable ne devra plus dépenser les 240.000 € prévus pour cette opération.

Le tableau budgétaire a également été complété au niveau des co-financements. Certains subsides ont été confirmés et les sommes affinées (par exemple le subside PTI qui financera une partie des travaux de transformation de la Rue Jean-Baptiste Decock en un axe doux pour un montant de 523.443,97 € ou les subsides PTIS qui ne seront finalement pas attribués par la Région).

M. Hamdani se demande s'il y a des budgets prévus pour l'entretien de ces nouveaux espaces qui vont être créés dans le cadre du Contrat de Quartier Durable. M. van Damme explique que le CQD finance des dépenses d'investissements pour des nouveaux projets. Mais il assure que la Commune apporte de plus en plus d'importance à financer les entretiens et les réparations des installations ou de l'espace public. Les plaines de jeux ont par exemple été toutes rénovées et remises aux normes cette année. Juana Bastos précise que les services communaux qui vont s'occuper de l'entretien futur de ces nouveaux espaces ont été impliqués dès le début des projets et ont pu donner leurs avis pour améliorer la gestion quotidienne future.

La Commission de Quartier se prononce sur l'approbation de la 2^{ème} modification de programme. Elle est approuvée à l'unanimité, à l'exception de la Rue ASBL qui s'abstient. Gaspard Schmitt explique ce choix par un manque de clarté des informations budgétaires transmises.

La modification de programme va maintenant être proposé au conseil communal du 22 février et ensuite envoyé à la Région bruxelloise pour approbation.

Divers

Jef Van Damme explique que la Commune est nouvellement bénéficiaire d'un nouveau Contrat de Quartier Durable, le Contrat de Quartier Durable « Etangs Noirs ». La première assemblée générale a eu lieu le 10 février 2021. Informations auprès de M. Carlo Obinu : cobinu@molenbeek.irisnet.be

Thibault Ector annonce que le Collège communal a fait son choix par rapport à l'appel pour l'occupation temporaire de la maison sis Rue de Lessines 35. Celle-ci sera occupée par plusieurs groupes et associations :

- Un groupe constitué de voisins qui vont proposer des permanences sociales et des formations techniques (électricité, électro-mécaniques, permaculture)
- Une association qui proposera des permanences sociales et juridiques pour un public handicapé ou à mobilité réduite
- Une association qui proposera des activités liés à la nature pour les enfants et des aides à la parentalité

Thibault Ector annonce également que Casablanca a commencé les travaux dans l'ancien restaurant Pythagoras pour créer un lieu accueillant qui sera occupé de façon temporaire, avant la destruction du bâtiment (opération 1.1 « Centre de Quartier Ouest »). Les travaux de Casablanca se termineront en mai.

